



105<sup>e</sup> Assemblée ordinaire des délégués du PEV Suisse du 23 mars 2024

# Rapport sur la vie du parti

Chers délégués, chers membres et chers amis du PEV,

En cette année d'élections fédérales, la priorité du Secrétariat général était claire : il s'agissait de lancer la campagne électorale et de soutenir au mieux les partis cantonaux dans leur participation et leur campagne électorale. En 2023, des candidats du PEV ont participé aux élections dans 18 cantons. Pour la première fois dans les Grisons et, après une longue période d'absence, à Neuchâtel.

En 2023, la situation initiale était particulière dans les cantons de Zurich et d'Argovie, où nous avons travaillé avec des listes de partenaires et les avons soutenues intensivement. A la campagne électorale pour le PEV s'est donc ajouté le soutien à la campagne électorale pour les listes partenaires.

Au niveau du personnel, il y a eu quelques changements en 2023. Début 2023, Pascale Leuch a remplacé Dominic Täubert en tant que Social Media Marketing Manager (PEV CH et PEV ZH). En été, nous avons pu compter une nouvelle fois sur le soutien de Sara Schnegg, qui est revenue des Etats-Unis pendant les vacances de fin d'année scolaire et a soutenu le PEV Suisse et le PEV du Canton de Berne dans la campagne électorale. Au 31 janvier 2024, Anaël Jambers a quitté l'équipe pour se consacrer pleinement à sa thèse de doctorat. Le 1<sup>er</sup> février, elle a été remplacée par Michael Mutzner, qui travaille également à 20% comme collaborateur personnel de Marc Jost.

L'abolition de la pénalisation du mariage est depuis longtemps une préoccupation politique importante du PEV. C'est pourquoi il était clair pour nous que nous voulions soutenir notre partenaire de groupe, Le Centre, dans la collecte de signatures pour les deux initiatives visant à supprimer la pénalisation du mariage dans les impôts fédéraux et l'AVS. A côté de nombreux politiciens du Centre, Marianne Streiff et Nik Gugger font partie des comités d'initiative. Les feuilles de signatures ont été jointes à toutes les publications du PEV Suisse et des partis cantonaux (PEV Infos). Dans les cantons sans PEV Infos, les lettres et les feuilles de signatures ont été envoyées directement aux adresses de la cartothèque du PEV. L'effort a porté ses fruits : Avec plus de 10'000 signatures récoltées par le PEV, nous avons largement dépassé notre objectif (5'000 signatures).

Du côté des partis cantonaux, beaucoup de choses sont restées constantes. Dans le Canton de Berne, la députée Barbara Stotzer-Wyss a remplacé Christine Schnegg à la présidence. Dans le Canton des Grisons, Christian Thomann, membre du Grand Conseil de Davos, a remplacé Gabi Nievergelt à la présidence. Dans le canton de Genève, David Hausmann est le nouveau président. Il a succédé à Florian Baier.

La nouvelle année apporte de bonnes nouvelles en provenance du canton de Schwyz : en raison de la participation de dernière minute aux élections cantonales, le parti cantonal, qui avait été suspendu, a été réactivé. La nouvelle présidente est Barbara Sutter-Widmer d'Arth.

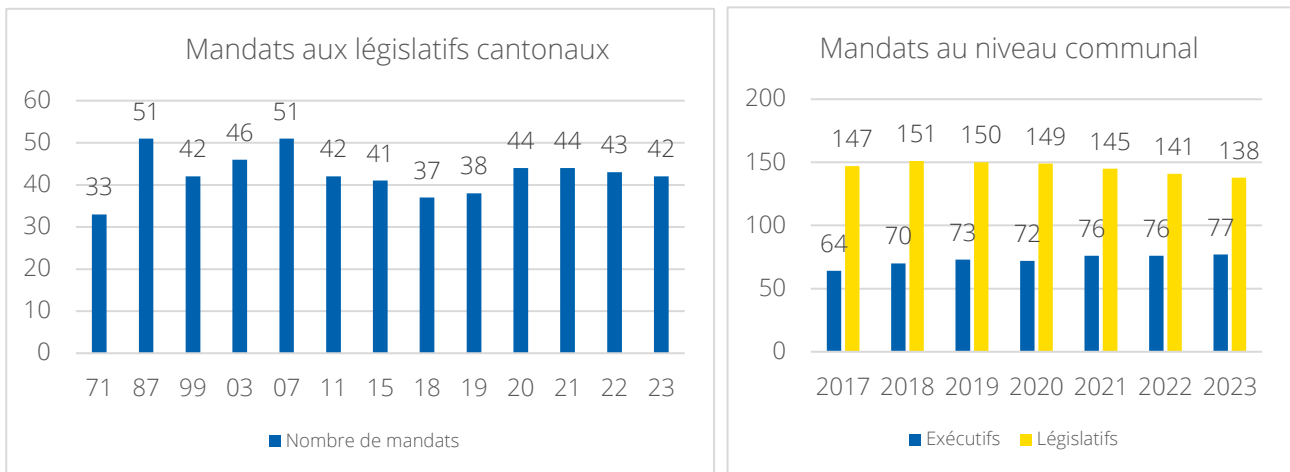
## Chiffres

Il est toujours passionnant de jeter un coup d'œil aux chiffres :

### Mandats

Au niveau cantonal, les élections au Landrat du Canton de Bâle-Campagne ainsi que les élections au Grand Conseil de Zurich ont été d'une grande importance pour le PEV en 2023. Alors que le PEV de Bâle-Campagne a pu gagner des parts électorales et défendre ses quatre mandats par suite de l'élection réussie de Thomi Jourdan au Conseil d'Etat, le PEV du canton de Zurich a malheureusement perdu 0.3% de parts électorales (à 3.9%) et a perdu un mandat (désormais 7). En revanche, en Appenzell Rhodes-Extérieures, les deux mandats ont pu être défendus dans la circonscription électorale de Herisau. Pendant toute la législature, le PEV a pu gagner quatre mandats nets dans des parlements cantonaux et fait ainsi partie des gagnants avec les Verts et le PVL.

Les élections communales ne se sont pas non plus déroulées partout avec le même succès et la

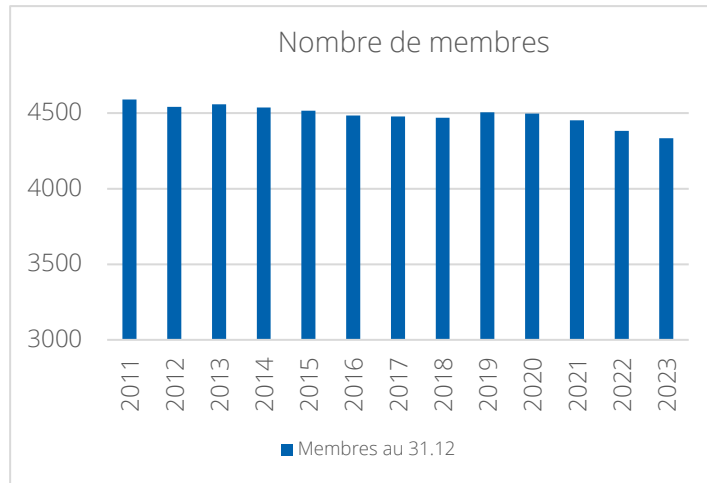


tendance dans les parlements communaux est toujours légèrement à la baisse. Avec 138 mandats législatifs au niveau communal ainsi que 77 mandats exécutifs communaux, de nombreux membres du PEV continuent cependant à être actifs dans des fonctions électives.

### Membres

Malheureusement, la tendance négative de l'évolution des effectifs se poursuit. En 2023, le nombre de membres a diminué de 49 (année précédente -70) pour atteindre 4'333 membres. Le plus grand parti cantonal est toujours le PEV du Canton de Berne avec 1'463 (-25) membres, devant le PEV du Canton de Zurich avec 1'195 (-24) membres et le PEV du Canton d'Argovie avec 453 (-10) membres. Quelques partis cantonaux (p.ex. BL, AR, VD) ont pu augmenter légèrement le nombre de leurs membres. 131 (+19) adhésions ont été enregistrées contre 143 (+0) démissions et 37 (-2) décès. Une fois de plus, c'est davantage le faible nombre d'adhésions que le nombre de départs ou de décès qui est préoccupant.

Le 8 mars 2024, 1'933 (-26) femmes étaient membres du PEV (sur 4'313), ce qui correspond à une part de 45.0% (+0.2%). 346 (-36) membres ont l'âge du JPEV (8.0%, -0.7%). Le membre médian est né le 22.01.1963 et a donc 61 ans et 46 jours (+282 jours).

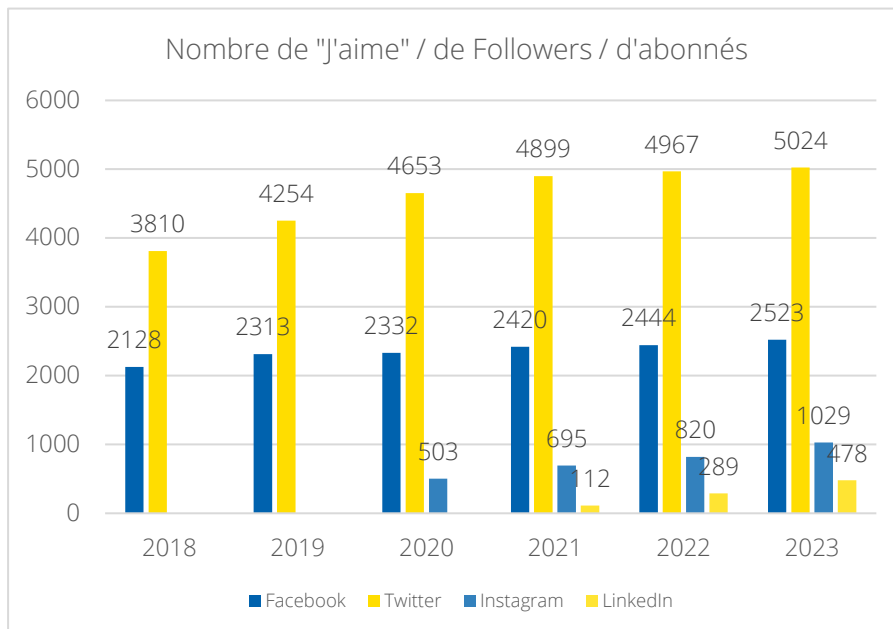


### Communication

En 2023, 27 (+5) communiqués de presse ont été envoyés et 8 (-23) nouvelles ont été publiées sur le site Internet. La communication sur les médias sociaux (Facebook, Twitter, Instagram et désormais LinkedIn) a également été renforcée. Nik Gugger, Marc Jost et Lilian Studer ont présenté un résumé des semaines de sessions dans 11 vidéos de session.

### Social Media

En mars 2024, le PEV compte 2'523 (+79) followers sur Facebook et 1'029 (+209) sur Instagram. Sur X, nous atteignons 5'024 (+57) followers. Sur LinkedIn, le PEV a jusqu'à présent 478 (+189) followers.



## Consultations

Le PEV Suisse participe régulièrement à certaines consultations. En 2023, 12 prises de position ont été déposées (+3). Les thèmes abordés étaient par exemple la loi fédérale sur l'imposition individuelle, la pratique des cas de rigueur en cas de violence domestique ou la mise en œuvre de l'initiative sur les soins infirmiers (1<sup>ère</sup> étape).

## Perspectives

Après les élections au Conseil national, le PEV se retrouve malheureusement affaibli avec seulement deux mandats au Conseil national. Cela ne nous empêche pas de continuer à nous battre pour un environnement intact, pour des relations humaines respectueuses et pour des familles fortes. Le fait que les interventions de Nik Gugger, Marc Jost et Lilian Studer obtiennent régulièrement des majorités nous montre que notre politique est comprise et que les problèmes que nous avons mis sur le tapis sont pris au sérieux.

En 2024, le système électoral injuste sera également mis à l'épreuve. Avec Marc Jost, le PEV participe aux discussions sur la modification du système électoral au sein de la commission compétente. Dans le cadre de nombreux entretiens interpartis, nous menons des discussions et essayons de faire du lobbying par différents moyens pour qu'un système électoral plus juste soit adopté, afin qu'en 2027, nous soyons à nouveau représentés par au moins trois membres au Conseil national.

Winterthour, le 23 mars 2024



Roman Rutz  
Secrétaire général du PEV Suisse